

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**  
-----

**Communes de NOYELLES-SOUS-LENS, HARNES, COURRIÈRES, SALLAUMINES,  
LOISON SOUS LENS.**

-----  
**PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPÉRATIONS DE DRAGAGE  
DE L'UNITÉ HYDROGRAPHIQUE COHÉRENTE  
NUMÉRO 7 – CANAL DE LENS**  
-----

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement et en exécution d'un arrêté préfectoral du 22 avril 2014, une enquête publique aura lieu, pendant 32 jours consécutifs du 19 mai au 19 juin 2014 inclus, concernant le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de l'unité hydrographique cohérente numéro 7 – Canal de LENS, sur le territoire des communes précitées.

M. Georges ROOS, conseil d'entreprise indépendant, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En cas d'empêchement de M. ROOS, la conduite de cette enquête sera confiée à M. Roland IBERT, chef de service de la DDE, retraité, commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de NOYELLES SOUS LENS.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête, comportant les informations environnementales, dans les mairies susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de NOYELLES SOUS LENS.

Toutes informations techniques sur le projet pourront être demandées à Voies Navigables de France, direction territoriale NORD – PAS-DE-CALAIS – 37, rue du plat – BP 725 – 59034 LILLE CEDEX.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations le :

- lundi 19 mai 2014, de 9h00 à 12h00, en mairie de HARNES ;
- mardi 27 mai 2014, de 14h00 à 17h00, en mairie de LOISON SOUS LENS ;
- mercredi 4 juin 2014, de 9h00 à 12h00, en mairie de SALLAUMINES ;
- samedi 14 juin 2014, de 9h00 à 12h00, en mairie de NOYELLES-SOUS-LENS ;
- jeudi 19 juin 2014, de 14h00 à 17h00, en mairie de COURRIERES.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies concernées par cette enquête, et en Préfecture du PAS-DE-CALAIS pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture du PAS-DE-CALAIS.

A l'issue de l'enquête, le Préfet du PAS-DE-CALAIS statuera sur la demande d'autorisation.